

3 décembre 2020

Ajout de trois journées pédagogiques au calendrier scolaire 2020-2021

À la fin du mois d'octobre, le ministre de l'Éducation a annoncé l'ajout de trois journées pédagogiques additionnelles au calendrier scolaire. L'objectif était de favoriser les conditions propices au déploiement des services éducatifs à distance, le partage des bonnes pratiques ainsi que de permettre aux équipes-écoles de mieux planifier les mois à venir à la suite des modifications au régime pédagogique.

Trois journées en décembre, janvier et février

Les trois journées pédagogiques ont été confirmées lors d'une séance extraordinaire du conseil d'administration convoquée spécifiquement à ce sujet hier le 1^{er} décembre. Ces journées auront lieu les vendredis suivants :

- 11 décembre 2020;
- 15 janvier 2021;
- 19 février 2021.

Le choix des journées devait obligatoirement tenir compte des éléments suivants :

- maximum d'une journée additionnelle par mois;
- avoir lieu entre le 29 octobre 2020 et la fin de l'année scolaire.

Les changements au calendrier scolaire ont fait l'objet d'une consultation auprès des différentes instances des représentants de l'ensemble du personnel et du comité de parents. Les journées déterminées tiennent compte également des préoccupations suivantes soulevées par les instances consultées soit :

- le soutien pour l'appropriation des outils technopédagogiques et pour les ajustements au report du premier bulletin devait être offert à court terme et avoir lieu dès la première étape;
- les lundis et mardis ne représentaient pas des journées favorables pour les services de garde.

Le nouveau calendrier scolaire est disponible sur le site Internet dans la section [calendrier scolaire](#).

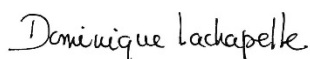
À quoi serviront ces journées?

Elles permettront aux enseignants, au personnel professionnel et au personnel de soutien qui œuvrent auprès des élèves de bénéficier d'ateliers de formations offerts par le Service des ressources éducatives aux jeunes de notre Centre de services scolaire.

Ces formations permettront le partage de pratiques gagnantes sous forme d'un colloque technopédagogique, réparti sur les trois journées. Plusieurs thèmes seront abordés comme par exemple : l'évaluation, l'interactivité, la pédagogie à l'aide de la vidéo, la motivation et l'engagement des élèves, l'animation, l'adaptation du plan d'intervention au mode virtuel, la simulation de classe virtuelle en temps réel, la prévention de l'anxiété chez les jeunes, etc.

Nous sommes conscients que l'ajout de ces nouvelles journées pédagogiques, en réponse à une consigne du Ministère, se conjugue au lot des changements vécus et peut bousculer l'organisation familiale dans le cadre d'une année déjà particulière. Toutefois, nous estimons que la formation du personnel est l'une des conditions pouvant contribuer à la réussite des élèves.

Nous vous remercions de votre compréhension.



Dominique Lachapelle,
Directrice générale